

MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT  
DURABLE (MCVT)

SOCIETE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
(SIRAT)



**Avis d'appel public à manifestation d'intérêt**

**Nom du projet : Projet de construction de trois (03) bassins de rétention, de collecteurs et de voies dans le cadre du Programme d'Assainissement Pluvial de Cotonou (PAPC) en République du Bénin**

**Référence de l'accord de prêt : 2023007../PR BN 2023 .. 00**

**Mission MO2302/PAPC-BOAD/AGETUR**

**Sélection d'un cabinet pour la mission de contrôle et de surveillance des travaux et de suivi de la mise en œuvre des PGES dans les bassins BR AAs1-BR AAs2-BR AAs3 et des collecteurs cadres Zb3 et Zb4 et voies connexes (MO2302/PAPC-BOAD/AGETUR).**

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal LA NATION 14 novembre 2023, et dans le DG Market le 17 novembre 2023, et est lancé à partir du **04 décembre 2023**.
2. Le Gouvernement de la République du Bénin a sollicité de la BOAD des fonds afin de financer la seconde tranche du Programme d'Assainissement Pluvial de la ville de Cotonou et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services (prestations intellectuelles) « mission de contrôle et de surveillance des travaux et de suivi de la mise en œuvre des PGES dans les bassins BR AAs1-BR AAs2-BR AAs3 et des collecteurs cadres Zb3 et Zb4 et voies connexes - Mission MO2302/PAPC-BOAD/AGETUR ».
3. Les services comprennent : i) la revue et validation des dossiers d'exécution des travaux , ii) la surveillance et le contrôle des travaux, iii) le contrôle géotechnique des travaux, iv) le suivi de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales, v) le suivi administratif et financier de l'exécution des travaux vi) la proposition de correctifs si nécessaire, et vii) la vérification et l'approbation des décomptes des travaux et les réceptions techniques provisoires et définitives de l'ensemble des ouvrages.  
La durée d'intervention est estimée à 17 mois et nécessite la mobilisation du personnel qualifié et une organisation appropriée pour des prestations de qualité.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels. Il est demandé aux candidats de fournir ces

informations en ne dépassant pas **15 pages** environ. Les candidats peuvent s'associer en groupement pour renforcer leurs compétences respectives. En cas de groupement, les qualifications et expériences des membres seront conjointement évalués sur la base des critères ci-dessous. La nationalité d'un groupement sera celle du chef de file. Les candidats seront sélectionnés sur la liste restreinte suivant les critères dans le tableau ci-après :

Critères	Notes
<b>Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations</b>	<b>5 points</b>
<b>Nombre d'années d'expérience</b>	<b>10 points</b>
- < 5ans - Entre 5 et 10 ans - > 10ans	0 point 5 points 10 points
<b>Qualifications du candidat dans le domaine des prestations durant les dix (10) dernières années précédant le dépôt des offres (de l'an 2012 à l'année en cours) et portant sur un montant de travaux au moins égal à 7 milliards FCFA (joindre les attestations et les pages de garde et de signature des contrats) *</b>	<b>55 points</b>
<i>A) Expériences spécifiques en contrôle et surveillance de travaux de construction d'ouvrages primaires d'assainissement pluvial (aménagement de bassins de rétention et construction de canaux) similaires à ceux objets de la présente mission</i>	<b>8 points par expérience</b> (Maximum=40 points)
<i>B) Expériences spécifiques en contrôle et surveillance de travaux d'aménagement de routes revêtues (pavées ou bitumées) en milieu urbain, similaires à ceux objets de la présente mission</i>	<b>2 points par expérience</b> (Maximum=10 points)
<i>C) Expériences spécifiques en contrôle et surveillance de la mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), portant sur des travaux similaires à ceux objets de la présente mission</i>	<b>1 point par expérience</b> (Maximum=5 points)
<b>Organisation technique et managériale du cabinet</b>	<b>10 points</b>
<b>Qualifications générales et nombre de personnels professionnels ayant une ancienneté d'au moins 5 ans dans le cabinet - (joindre pour preuve les copies des diplômes et des attestations de travail ou de service fait)</b>	<b>20 points</b>
<b>1-Nombre d'Ingénieurs Génie Civil ou équivalent ayant au moins 10 ans d'expériences</b>	<b>14 points</b>
-01 Ingénieur	3 points
-02 Ingénieurs	8 points
-03 Ingénieurs	14 points
<b>2-Nombre d'Ingénieurs hydrauliciens ou équivalent ayant au moins 10 ans d'expériences</b>	<b>3 points</b>
-01 Ingénieur	1 point
-02 Ingénieurs	3 points
<b>3-Expert en évaluation environnementale et sociale ou équivalent ayant au moins 5 ans d'expériences</b>	<b>3 points</b>
-01 Expert	1 point
-02 Experts	3 points

(\*) Chaque référence spécifique doit être accompagnée d'une attestation d'exécution ou toute autre preuve valable confirmant la bonne exécution des références. Une référence non accompagnée de preuve de son exécution ne sera pas comptée.

La note minimale requise pour être présélectionnée **est de 70 points**. En cas d'égalité de points entre deux candidats, le candidat ayant le plus d'expériences de la catégorie A sera le mieux classé. Si l'égalité persiste celui qui a le plus d'expériences de la

catégorie B sera le mieux classé. En cas toujours d'égalité celui ayant présenté plus d'expériences de la catégorie C sera mieux classé.

Les candidats devront joindre à leur dossier les pièces de conformité administratives ci-après, ou tout autres pièces en tenant lieu dans leur pays d'origine : le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier, l'Attestation de non-faillite en cours de validité, le l'Identification Fiscale Unique (IFU) et l'Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en cours de validité.

5. Un candidat qui présente plus d'une offre, seul ou en groupement, sera disqualifié.
6. Une liste de six (6) candidats au maximum, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante représentée par l'Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR) Maître d'Ouvrage Délégué ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de Demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode : « sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût) ».
7. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application du *guide de procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque Ouest Africaine de Développement disponible sur son site WEB à l'adresse <https://www.boad.org/politiques-procedures-directives>*.
8. Aucun bureau d'études engagé à fournir des services de conseil en vue de l'exécution de la présente mission, ni aucune entreprise qui lui est affiliée, n'est admis ultérieurement à fournir des biens, ou réaliser des travaux afférents au projet ».
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous, aux jours et aux heures suivants : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00 (heures GMT+1) à partir du 04 décembre 2023 à l'adresse suivante :
 

Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR)  
 Rue : 5089, Avenue Jean-Paul II route de l'Aéroport  
 Étage/ numéro de bureau : Secrétariat de la Direction Technique  
 Numéro de téléphone : (229) 21 31 51 10/21 31 51 71  
 Numéro de télécopie : (229) 21 31 51 30  
 Ville : Cotonou  
 Code postal : 01 BP 2780 Cotonou - Bénin  
 Pays : République du Bénin
10. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signé par le candidat, le tout sous pli fermé ou par courrier électronique et portant la mention « MO2302/PAPC-BOAD/AGETUR : mission de contrôle et de surveillance des travaux et de suivi de la mise en œuvre des PGES dans les bassins BR AAs1-BR AAs2-BR AAs3 et des collecteurs cadres Zb3 et Zb4 et voies connexes» doivent être déposées en deux (02) exemplaires ou envoyées à l'adresse ci-après :
 

Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR)  
 Rue : 5089, Avenue Jean-Paul II route de l'Aéroport

Étage/numéro de bureau : Secrétariat de la Direction Technique

Numéro de téléphone : (229) 21 31 51 10/21 31 51 71

Numéro de télécopie : (229) 21 31 51 30

Ville : Cotonou

Code postal : 01 BP 2780 Cotonou-Bénin

Courriel : [dgagetur@agetur.bj](mailto:dgagetur@agetur.bj) ; [mbocove@agetur.bj](mailto:mbocove@agetur.bj)

Pays : République du Bénin

au plus tard le **18 décembre 2023 à 09 heures, (heures GMT+1).**

Les dossiers de manifestations d'intérêt seront ouverts à la même adresse et le même jour à 10 heures (heures GMT+1).

11. Cet avis est également disponible sur le site de l'AGETUR SA <http://www.agetur.bj>.

Fait à Cotonou, 30 novembre 2023.

**Le Président Directeur Général de l'AGETUR SA.**